

**JANVIER 2025** 

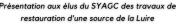
# Le SYAGC en quelques images





Recharge granulométrique sur la Luire - avant travaux à gauche et après travaux à droite







Embâcle retiré sur la Luire



Herbier de Jussie arraché à la main sur la Creuse



Embâcle retiré à Saint Savin

## Le mot du Président

Contrairement aux années 2022 et 2023 relativement sèches, l'année 2024 a été pluvieuse. Les précipitations soutenues et régulières ont permis de recharger les nappes de surface durant la période hivernale, assurant un débit estival globalement convenable sur le territoire. Ainsi, contrairement aux deux années précédentes, les problématiques d'écoulement particulièrement présentes sur les affluents Gartempe et Creuse ont été peu présentes cette année.

Cependant, en raison des forts cumuls de pluies, d'autres problématiques sont survenues sur le territoire. Des inondations conséquentes se sont produites sur la Creuse aval et la Gartempe, touchant notamment les bourgs de plusieurs communes, avec des hauteurs d'eau proches de celles mesurées en 1982. Des dégradations de la qualité de l'eau liées aux ruissellements ont aussi été relevées, en particuliers sur les petits émissaires.

Ces problématiques résultent de forts épisodes pluvieux successifs, dont les conséquences sont amplifiées par des modifications importantes des bassins versants (drainage des zones humides, imperméabilisation des sols, rectification des cours d'eau, suppression des haies...).

Depuis plusieurs années, le SYAGC réalise des travaux de restauration des milieux aquatiques permettant d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau. En plus d'être bénéfiques à la biodiversité et à la qualité de l'eau, ces opérations permettent aussi de ralentir les flux et de favoriser son infiltration.

Le phénomène successif de manque et de surplus d'eau risque de s'accentuer à l'avenir dans le contexte du changement climatique. Le SYAGC travaille avec les acteurs locaux pour les accompagner dans l'adaptation de leurs pratiques face à ces enjeux nouveaux.

Le président et l'ensemble des élus du SYAGC vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025.

### Bilan de l'année 2024

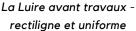
#### 2ème phase du CT Gartempe et Creuse

Début 2023, le SYAGC s'est engagé avec 7 autres maitres d'ouvrage et trois partenaires financiers (l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de la Vienne) dans un programme d'actions sur 3 ans permettant de restaurer le bon état des cours d'eau sur son territoire.

En 2024, les principaux travaux engagés par le SYAGC dans le cadre du CT Gartempe et Creuse sont :

- <u>La gestion de la végétation des rives</u>. Cette opération consiste à abattre les arbres morts ou malades et à retirer les embâcles problématiques afin de favoriser la régénération naturelle de la végétation et limiter les risques d'inondation. Ces travaux se sont déroulés sur 7 km de la Creuse et 1,67 km de la Luire à Pleumartin et Leigné-les-Bois.
- La restauration de la morphologie du lit : Plusieurs opérations ont été effectuées sur la Luire afin de restaurer le lit du cours d'eau qui a été dégradé lors des travaux de remembrement agricole. Une recharge en granulats alluvionnaires et en blocs a été réalisée pour recréer l'armure sédimentaire et restaurer la succession naturelle de zones calmes et de zones courantes. Ces aménagements permettront de protéger le fond et les berges de l'érosion tout en améliorant la qualité et la diversité des habitats.







La Luire après travaux diversifié et sinueux

<u>Travaux complémentaires</u>. Plusieurs autres opérations ont été réalisées afin d'améliorer la diversité et la qualité des habitats connexes au cours d'eau : une mare et une source ont été curées, 0,37 ha de zone humides ont été réouverts, 8 anciens méandres ont été reconnectés au lit principal et un abreuvoir / gué a été aménagé.

Les dépenses totales imputées à ces opérations s'élèvent à 157 854€ TTC. Elles sont financées par le SYAGC et ses collectivités adhérentes (Communauté d'Agglomération Grand Châtellerault et Communauté de Communes Vienne et Gartempe) ainsi que par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de la Vienne.

### Actions complémentaires du SYAGC

En parallèle de ces opérations, le SYAGC réalise d'autres actions en faveur des milieux aquatiques :

- Une campagne de suivi des débits et de la physicochimie afin d'évaluer les pressions sur son territoire,
- Une campagne de suivi de la nappe alluviale sur la Luire à proximité des travaux de restauration du lit. Ils ont permis de réhaussé le niveau de la nappe de presque 30cm, malgré l'absence de précipitations, favorisant ainsi le stockage de l'eau dans le sol et limitant les risques d'assecs sur ce secteur.
- Diverses opérations de communication : gestion du site internet du SYAGC, rédaction de la newsletter, participation à plusieurs manifestions sur la thématique de l'eau, sensibilisation des élus...



- L'accompagnement des propriétaires dans la mise au norme de leur ouvrage (seuil de moulin ou étang) afin de restaurer la continuité écologique,
- La formation d'agriculteurs en partenariat avec le CIVAM afin de limiter l'emploi d'engrais et de produits phytosanitaires qui peuvent dégrader la qualité de l'eau suite aux ruissellements.
- Le retrait des embâcles problématiques sur le territoire de la CCVG (36 188 € TTC) afin de limiter les risques d'inondation. En 2024, les interventions ont été plus nombreuses que les années passées en raison des nombreuses crues.
- L'arrachage en régie de la Jussie sur l'intégralité de la Gartempe (70 km) ainsi que sur l'Anglin (4,1 km) et la Creuse (28,2 km). 165 m3 ont été retirés sur 102 km pour un montant approchant les 38 000 € TTC.
- Le piégeage des ragondins...

## Perspectives pour 2025

En 2025, le SYAGC réalisera trois gros chantiers :

- la gestion de la ripisylve et des embâcles sur la Creuse aval et la Gartempe,
- l'aménagement d'une passe à poissons sur l'ouvrage de Busserais pour assurer la continuité écologique,
- la restauration du lit de la Luire à Pleumartin (1,9 km), en continuité du linéaire aménagé en 2024.

Le SYAGC se chargera aussi de réaliser l'étude bilan du CT Gartempe et Creuse qui arrive à terme. Elle permettra d'évaluer l'efficacité technico-financière du programme.

En parallèle, il poursuivra ses autres missions : analyse de la qualité de l'eau, animation agricole, arrachage de la Jussie, lutte contre le ragondin, communication...











